

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le cinq novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de JARRET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur MUR Ange, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11	VOTES	
Nombre de conseillers présents : 11	Pour :	11
Nombre de conseillers votants : 11	Contre :	0
Date de convocation du Conseil Municipal : 29/10/2020		
Date d'affichage de la présente délibération : 09/11/2020		

Présents : MM. MUR Ange, ALCANTARA Matthias, Mme CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole, ANEROT Philippe, CARRERE Raymond, DIAS Francis, JOANNY Laurent, PETERLE Yannick, OTT Jérémy, RODRIGUES AFONSO Manuel, MILAN Stéphane.

Absents excusés : Néant

Monsieur DIAS Francis est élu secrétaire de séance.

OBJET : CLECT désignation délégué titulaire et délégué suppléant. 2020-DE-037

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la nouvelle Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées a décidé de créer la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Dans cette commission chaque Commune sera représenté par un délégué titulaire et un délégué suppléant qu'il convient de désigner.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne :

- comme déléguée titulaire Madame Carole MARTINEZ.
- comme délégué suppléant Monsieur Ange MUR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, le 1^{er} adjoint, à prendre toute disposition pour la bonne exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, le jour, mois, et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le.....

Et publié ou notifié le.....

Le Maire, Ange MUR.